

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55
dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Séance du 30 Octobre 2008
sous la présidence de M. Dominique GROS - Maire.

Assistaient à la séance 45 membres du Conseil Municipal
Etaient absents 10 dont 9 excusés.

POINT 11 – Avis de la Ville de Metz sur la proposition de mise en révision – Extension du périmètre du Secteur Sauvegardé.

Rapporteur : M. LIOGER, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal,

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment l'article L 313-1

VU la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003,

VU l'ordonnance n° 2005-864 du 28 juillet 2005 relative aux Secteurs Sauvegardés,

VU l'arrêté interministériel du 29 septembre 1975 portant création et délimitation du Secteur Sauvegardé de METZ,

VU le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé par décret en Conseil d'Etat du 24 novembre 1986, applicable à l'intérieur du périmètre du Secteur Sauvegardé,

VU la délibération du Conseil Municipal de METZ du 29 septembre 2005 prescrivant une étude de délimitation du Secteur Sauvegardé en vue de son extension,

VU l'étude de Délimitation du Secteur Sauvegardé effectué par l'agence Grégoire ANDRE à la demande de la Ville de METZ,

VU le courrier en date du 30 septembre 2008 de Monsieur le Préfet de la Moselle, présentant le projet de Révision-Extension du Secteur Sauvegardé et sollicitant l'avis de la Ville de METZ,

.../...

APPROUVE le principe d'engager une procédure de Révision – Extension du Secteur Sauvegardé,

DONNE un avis favorable à la proposition d'extension du périmètre du Secteur Sauvegardé de Metz sur la base du plan joint au courrier de Monsieur le Préfet en date du 30 septembre 2008,

DONNE un avis favorable à la procédure de Révision-Extension du Secteur Sauvegardé actuel telle que décrite dans ce même courrier,

AUTORISE Monsieur le Maire à être associé et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette procédure de Révision-Extension du Secteur Sauvegardé de METZ et à signer tout document y afférent.

Le Président :
Dominique GROS

Délibération rendue exécutoire le 6 Novembre 2008

Pour extrait conforme,
METZ, le 6 Novembre 2008

Pour le Maire,
et par délégation :

Franck REITLER
Directeur Général Adjoint

Secteur Sauvegardé Projet Juillet 2008

